

1. *Débitrice:* **Pizzeria du Moulin SA**, avenue du Moulin 4,
1110 Morges
2. *Remarques:* Les créanciers sont convoqués en assemblée le
jeudi 19 janvier 2006 à 14 h. dans une salle du Tribunal
d'arrondissement de la Côte, route de St-Cergue 38, à Nyon.
Les créanciers peuvent consulter les pièces durant les vingt
jours précédant l'assemblée des créanciers au bureau du
commissaire au sursis Jacques Lauber, agent d'affaires bre-
veté, rue du Midi 4, à Lausanne, sur rendez-vous.

Jacques Lauber, 1002 Lausanne
(03140728)